

Kinshasa, 29 avril 2016

La protection des biens culturels et la dé-radicalisation parmi les discussions de la réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles à Kinshasa

A l'invitation du Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, M. Aubin Minaku Ndjalandjoko, la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est réunie à Kinshasa, les 28 et 29 avril 2016, sous la présidence de M. Didier Berberat, Conseiller aux Etats (Suisse). La réunion a rassemblé près de 60 parlementaires provenant d'Afrique et d'Europe.

Au cours de cette réunion, les membres de la CECAC ont étudié la question de la dé-radicalisation, estimant que l'éducation constituait un vecteur important de lutte contre ce phénomène. A ce sujet, des parlementaires d'Afrique et d'Europe ont été mandatés par la Commission pour faire une étude approfondie de cette question en vue de la prochaine réunion.

Les membres ont également auditionné un représentant de l'UNESCO sur la protection des biens culturels dans les zones de guerre. Ces destructions s'ajoutent aux drames humains que provoquent les conflits armés. La CECAC, dans le cadre de son mandat, souhaite sensibiliser les parlementaires de la Francophonie à ces atteintes au patrimoine culturel. La Commission a aussi rencontré des représentants de la Fondation Hirondelle qui initie et appuie des projets médiatiques dans des pays en reconstruction suite à des conflits.

Les parlementaires ont aussi assuré le suivi des résolutions adoptées à Berne en juillet dernier et discuté de la contribution de la commission à l'Avis de l'APF qui sera remis aux chefs d'Etats et de gouvernement au Sommet de la Francophonie de novembre à Madagascar.

La prochaine réunion de la Commission se tiendra à Antananarivo (Madagascar) en juillet 2016 dans le cadre de la 42^e Session de l'APF.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

facebook.com/apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires